

CILGERE, au coeur des services pour le logement des salariés



Accession

- Le **CONSEIL EN FINANCEMENT** un service GRATUIT et CONFIDENTIEL réalisé par notre filiale CILGERE SA (certifié ISO 9001 version 2008) pour vous aider à construire le projet d'achat de votre résidence principale ou réaliser une étude de financement de travaux.
- Le **PRÊT ACCESSION** pour financer à titre complémentaire, l'achat de votre résidence principale dans le neuf ou dans l'ancien sans travaux.

Travaux

- Le **PRÊT TRAVAUX** Action Logement pour financer, dans la résidence principale et sous conditions, des travaux d'amélioration (peinture, papiers peints...), d'agrandissement, d'adaptation du logement aux personnes handicapées ou des travaux de performance énergétique.
- Retrouvez, en complément, la **Solution Financement Travaux** de CILGERE SA.

Sécurisation

- Le service **CIL-PASS assistance**®, GRATUIT et CONFIDENTIEL : écoute, conseil et assistance en cas de difficultés liées au logement, suite à un événement difficile et imprévu (divorce, décès du conjoint, perte d'emploi, maladie...).
- Le **PRÊT SECURI-PASS**®, une AVANCE à taux nul permettant aux salariés propriétaires, en cas de coup dur, de diminuer temporairement les mensualités de leur emprunt immobilier principal.
- Deux autres aides peuvent également être mises en place, l'**Allégement Temporaire des Quittances** et le **Refinancement des Prêts Immobiliers les Plus Onéreux**.

Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

www.cilgere.fr

CILGERE

176 rue Montmartre
75077 Paris Cedex 2

☎ 01 71 72 20 20 - fax 01 73 01 75 53

Location

- Une **OFFRE DE LOGEMENTS LOCATIFS** à retrouver sur www.cilgere.fr, dans un espace dédié.

- Le **AIDE MOBILI-JEUNE**® : une AIDE GRATUITE pour alléger les quittances de loyer des jeunes de moins de 30 ans en formation professionnelle (sous contrat d'apprentissage, de professionnalisation ou d'alternance).
- Le **Coaching Logement** avec **mobilCall**® : en accord avec votre entreprise, découvrez une formule unique d'accompagnement qui vous apporte tous les conseils pour mener à bien votre projet de recherche de logement.
- Des aides pour vous faciliter l'accès au logement :
 - L'**AVANCE LOCA-PASS**® (financement du dépôt de garantie) et la **GARANTIE LOCA-PASS**®,
 - La **GARANTIE DES RISQUES LOCATIFS**®
- Avec la **Solution Financement Emménagement**, notre filiale CILGERE SA (certifiée ISO 9001 version 2008) vous aide à financer les différentes dépenses liées à votre emménagement.

Mobilité

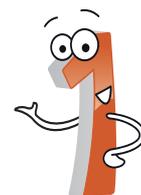
- Le **AIDE MOBILI-PASS**® : une aide pour couvrir certaines dépenses liées à votre changement de logement :
 - une subvention pour les frais d'accompagnement à la recherche d'un logement locatif par un prestataire mobilité
 - un prêt pour les doubles charges de loyer, les frais d'agence...
- Le service **CIL-PASS mobilité**® : un service global d'accompagnement de la mobilité professionnelle :
 - > avec notre partenaire, **CSE-Executive Relocations**, des prestations complètes pour faciliter l'installation des salariés mutés ou nouvellement embauchés, en France et à l'étranger.
 - > avec notre filiale, **COCITRA Mobilité**, un savoir-faire unique pour assurer le logement des salariés «en grand déplacement», employés sur des chantiers de construction en zone rurale.

L'espace "Cécil Particulier"

accessible 24h/24 et 7j/7

Échanges simplifiés pour vos salariés qui peuvent :

- ▶ saisir leurs demandes d'aides
- ▶ suivre leurs dossiers en temps réel
- ▶ effectuer des opérations courantes (changement de RIB...)



CILGERE

